

Organisation au sein d'un groupe ou d'une équipe

Descriptif de module

Compétence	Les candidats et les candidates sont capables d'organiser un groupe / une équipe de façon adéquate en fonction des tâches, individus, groupe / équipe, ressources et entreprise.
Attestation de compétence	Examen écrit individuel
Objectifs pédagogiques	<p>Les candidats / candidates</p> <ul style="list-style-type: none">– Sont capables de reconnaître l'espace créateur de l'individu au sein d'un groupe / d'une équipe et de l'utiliser en fonction de la situation;– Sont en mesure d'introduire, dans un groupe / une équipe, des processus d'organisation adaptés à la situation et de créer des structures adaptées à ces processus;– Sont capables de respecter, dans un groupe / une équipe, des principes d'organisation en fonction de la situation et d'employer des instruments d'organisation adéquats;– Sont en mesure de développer et d'appliquer à un groupe / une équipe, des mesures organisationnelles de modifications adaptées à la situation, ceci dans un processus systématique suivant les phases: analyse – création – mise en œuvre;– Peuvent transférer vers leur activité de cadre leurs propres conclusions importantes ou celles d'un tiers concernant l'organisation
Validation	Reconnu par l'Association Suisse pour la formation des cadres SVF-ASFC dans les procédures de qualification menant au brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe.
Forme de l'offre	Libre
Contenus	<ul style="list-style-type: none">– Notions fondamentales de l'organisation (par ex.: effectivité, efficacité, organisation interne, organisation externe)– Dualité de l'organisation (décomposition systématique et regroupement structuré)– Organisation en tant que mission de cadre, avec les aspects:<ul style="list-style-type: none">– Organisation structurelle:<ul style="list-style-type: none">– Analyse et description des tâches– Création de postes de travail (genre d'entités organisationnelles, principe de la coïncidence de la tâche, de la compétence et de la responsabilité, critères pour la création de postes)

- Création de départements (critères, éventail de subordination, relations organisationnelles formelles et informelles)
- Formes organisationnelles primaires (fonctionnelle pure, divisionnelle, matricielle, holding et autres formes modernes) et secondaires (par ex. gestion des clients, gestion de projets, gestion de produits)
- Processus organisationnels (gestion des processus)
 - Principes de base des processus organisationnels (orientation des processus en vue des résultats recherchés ainsi que des besoins de la clientèle)
 - Types de processus (processus primaires, secondaires et de soutien)
 - Hiérarchie des processus (processus principaux et partiels)
 - Analyse, optimisation et représentation graphique de ces processus)
- Gestion des changements (Change Management)
 - Raisons internes et externes pour un changement
 - Formes de changement (optimisation ou renouvellement)
 - Champs d'action du changement et harmonisation
 - Suivi du processus de changement (prendre l'initiative du changement, surmonter les difficultés lors du processus de changement)
- Transfert vers leur activité de cadre de leurs propres conclusions importantes ou celles d'un tiers concernant l'organisation au sein d'un groupe / d'une équipe

Durée de l'apprentissage

60 heures d'apprentissage dont 30 heures de cours

Validité

pour l'admission à l'examen professionnel fédéral

5 ans à partir de la réussite de l'attestation de compétence

Remarques

La durée d'apprentissage de 60 heures est donnée à titre indicatif.

L'examen de compétences est basé sur les directives des examens modulaires et l'octroi des attestations de modules de l'association suisse pour la formation des cadres SVF-ASFC.

Il est recommandé de suivre le module „bases de l'économie d'entreprise“ avant de passer à ce module.